

**LA RENTRÉE  
C'EST CLASSE !**



**GOLGOTHS**  
AIX EN PROVENCE



**Ancienne  
carte 100 euros**



**Nouvelle  
carte 150 euros!**

Le Conseil Départemental met en place, pour la rentrée 2018, la carte du « Collégien de Provence ». Cette carte a pour vocation à remplacer la carte « Latitude 13 ».

D'un montant de 150 €, cette nouvelle carte permettra de répondre aux besoins des collégiens et à ceux de leur famille sans limitation de stock. Pour obtenir cette carte, dès la rentrée 2018, il suffira d'aller sur le site du Conseil Départemental

<https://www.departement13.fr/>

**C'EST GRATUIT !**



**SPECIAL COLLEGIENS**

## Une nouvelle carte !

Le Conseil Départemental met en place, pour la rentrée 2018, la carte du « Collégien de Provence ». Cette carte a pour vocation à remplacer la carte « Latitude 13 ».

La carte du « Collégien de Provence ». comportera deux porte-monnaies électroniques d'un montant total de 150 Euros :

- Sports et Loisirs (100 Euros)
- Soutien scolaire et linguistique (50 Euros) pendant les vacances scolaires

Pour obtenir cette carte, dès la rentrée 2018, il suffira d'aller sur le site du Conseil Départemental <https://www.departement13.fr/>

## Bénéficiez des avantages

La carte collégien de Provence est une carte d'identité du collégien, évolutive et connectée disposant d'un QR code et de nombreuses fonctionnalités. Une carte pour **TOUS** les Collégiens ! (sans limite de stock)

L'objectif est de permettre aux 100 000 collégiens du département de bénéficier de ce nouveau dispositif. Dans les collèges, les jeunes seront informés afin qu'ils puissent disposer de leur nouvelle carte dès la rentrée scolaire 2018/2019.

## Faire plus et mieux !

D'un montant de **150 €**, cette nouvelle carte permettra de répondre aux besoins des collégiens et à ceux de leur famille.

Deux porte-monnaies dans le domaine du soutien scolaire (50€) ainsi que des sports et loisirs culturels (100 €)  
Des pourcentages de réduction **TOUTE** l'année auprès des enseignes et associations partenaires !

### APPLICATION MOBILE

Le sport, la culture, les loisirs à portée de clic.

En temps réel, l'application mobile permet de repérer les offres, bons plans, réductions près de chez soi. Mais aussi de s'informer des nouveautés mises en place par le Département, d'assister à une manifestation sportive, voir une expo dans un musée, bénéficier d'un accès au soutien scolaire et linguistique ou même d'effectuer des transactions chez les commerçants ou associations sportives du Département.

L'application Collégien de Provence est téléchargeable sur la plupart des mobiles et tablettes dès la rentrée scolaire 2018-2019.

Le dispositif carte « collégien de Provence » permet :

- De bénéficier de 100 € de bons d'achat pour le sport, la culture et les loisirs,
- D'obtenir des réductions sur des stages collectifs de soutien scolaire ou linguistique pendant les vacances scolaires auprès de partenaires identifiés et agréés pour un montant de 50 €, utilisable en une seule fois.
- Soit dans les associations sportives ou artistiques affiliées,
- D'acheter des prestations ou des biens (loisirs, spectacles, articles de sports ...),
- D'obtenir des centaines de réductions toute l'année sur présentation de la carte,
- De géo-localiser les offres des partenaires,
- D'avoir un accès privilégié à de grands événements sportifs et culturels soutenus par le Département,
- D'avoir un accès à des expos, festivals, cinéma grâce à l'aide de nos partenaires culturels,
- De recevoir des informations en temps réel sur l'application mobile dédiée (téléchargeable sur les plateformes de téléchargement Android et IOS),
- D'effectuer des transactions de façon simple et sécurisées grâce au QR code

## Comparaison entre l'ancienne et la nouvelle carte

### CARTE LATTITUDE 13



Votre carte était créditée de **100 euros** répartis comme suit :

- ✓ 30 € de réduction pour la pratique sportive (adhésion à un club, inscription stages sportifs...)
- ✓ 30 € de réduction pour la pratique artistique (adhésion à une structure culturelle, inscription)
- ✓ 20 € de réduction pour la pratique optionnelle (cumulables avec ceux de la pratique sportive et artistique), film, livres...)
- ✓ 10 € de réduction pour l'achat de LIVRES et/ou de CONTENU NUMERIQUE (musique, film, livres...)
- ✓ 10 € de réduction pour l'achat de PLACES DE SPECTACLES VIVANTS (théâtre, festivals, concerts...)
- ✓ 10 € de réduction pour l'achat de LIVRES et/ou de CONTENU NUMERIQUE (musique, film, livres...)
- ✓ 10 € de réduction pour l'achat de PLACES DE SPECTACLES VIVANTS (théâtre, festivals, concerts...)

### CARTE "COLLEGIENS DE PROVENCE"



Votre carte sera créditée de **150 euros** répartis comme suit :

L'application Collégien de Provence est téléchargeable sur la plupart des mobiles et tablettes dès la rentrée scolaire 2018-2019.

La Carte Collégiens de Provence permet de :

- ✓ De bénéficier de 100 € de bons d'achat pour le sport, la culture et les loisirs,
- ✓ D'obtenir des réductions sur des stages collectifs de soutien scolaire ou linguistique pendant les vacances scolaires auprès de partenaires identifiés et agréés pour un montant de 50 €, utilisable en une seule fois.
- ✓ Soit dans les associations sportives ou artistiques affiliées,
- ✓ D'acheter des prestations ou des biens (loisirs, spectacles, articles de sports ...),
- ✓ D'obtenir des centaines de réductions toute l'année sur présentation de la carte,
- ✓ De géo-localiser les offres des partenaires,
- ✓ D'avoir un accès privilégié à de grands événements sportifs et culturels soutenus par le Département,
- ✓ D'avoir un accès à des expos, festivals, cinéma grâce à l'aide de nos partenaires